



REJOIGNEZ LES ENTREPRISES DES FILIÈRES PÊCHE ET CULTURES MARINES

DES MÉTIERS D'AVENIR QUI ONT DU SENS, NOURRICIERS ET EN LIEN DIRECT AVEC LA NATURE

La pêche



La capture des poissons, coquillages, crustacés et des végétaux marins, en mer, sur l'estran, dans les eaux salées



Les cultures marines

L'élevage d'espèces aquatiques marines : huîtres, moules, autres coquillages, algues ...



Près de **4 600 établissements***
sur **5 500 km** de façade littorale
en **France métropolitaine**



Des métiers variés : navigants à la pêche (matelots, mécaniciens, patrons), responsables d'exploitation ou employés en cultures marines, fonctions support à terre (logistique, qualité, administrative, comptable et financière, RH ...)



Les 2 filières
forment et recrutent



Intégrer la filière
Pêche



Intégrer la filière
Conchylicole

DES MÉTIERS DONT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI ONT ÉVOLUÉ DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE ET DES CULTURES MARINES

Soucieux de bien vous accueillir, vous intégrer et vous fidéliser,
le secteur propose à partir d'exemples concrets :

■ Des conditions salariales attractives

“ Maintien d'un salaire minimum peu importe la pêche ”, “ Des primes ”, “ Mise en place de l'épargne salariale ”

■ Des conditions de vie et de travail à bord et à terre

“ Confort à bord ”, “ Mise à neuf de tous les espaces de production, conditionnement et vente ”, “ Espace de pause, cuisine équipée ”, “ Bonnes conditions matérielles, matériel à jour, réparé ou changé ”, “ Cohésion d'équipe ”, “ Le patron est réglo, la confiance est partagée ”

■ Des formations régulières avec des possibilités d'évolutions professionnelles

“ Formation en externe ou au poste ”, “ Le développement du savoir-faire en situation de travail ”, “ Apprentissage en situation, travail en binôme ”, “ Incitation à faire des formations externes, au delà de l'obligatoire ”

■ Une attention portée sur l'ergonomie, la santé et la sécurité au travail

“ Equipements en mer et à terre de qualité, adaptés et modernisés ”, “ Tables de tri ”, “ Habitabilité des navires dès la conception ”, “ Échanges interprofessionnels sur les bonnes pratiques à métier similaire, retour d'expériences ”

■ Un équilibre de vie professionnelle / vie personnelle amélioré

“ Moduler le temps de travail sur l'année ”, “ Assurer un roulement pour avoir plus de temps à terre ”, “ Jours de repos, horaires adaptés ”

■ Une culture d'entreprise accueillante et favorisant la diversité au travail

“ Un accueil personnalisé ”, “ Parcours d'intégration, découverte de tous les métiers de l'entreprise ”, “ Prendre du temps à la prise de poste, travail en binôme le temps qu'il faut ”

Exemples concrets issus des déclarations des entreprises interviewées lors de l'étude sur les bonnes pratiques RH et managériales dans le secteur de la pêche et des cultures marines avec pour cible les TPE.

Etude 2025 disponible sur : <https://www.ocapiat.fr/observatoire-de-la-peche/>